

Descriptif de module

Domaine : Economie & Services
Filière : Economie d'entreprise

1. Intitulé de module **Choix d'école, Marché et commerce** **2023-2024**

Code : 5122 – I/R-C

Type de formation :

Bachelor Master MAS DAS CAS Autres :

Niveau :

- Module de base
 Module d'approfondissement
 Module avancé
 Module spécialisé
 Autres :

Caractéristique :

Module obligatoire dont l'échec peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 25, du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO

Type :

- Module principal
 Module lié au module principal
 Module facultatif ou complémentaire
 Autres :

Organisation temporelle :

- Module sur 1 semestre
 Module sur 2 semestres
 Semestre d'automne
 Semestre de printemps
 Autres :

2. Organisation

Crédits ECTS : 6

Langue principale d'enseignement :

- Français Italien
 Allemand Anglais
 Autres :

3. Prérequis

- Avoir validé le module
 Avoir suivi le module
 Pas de prérequis
 Autres :

4. Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage

Unité d'enseignement 51221 : Commerce international

À la fin du cours, l'étudiant-e sera capable de :

- ✓ Décrire les tendances actuelles et passées du commerce international.
- ✓ Identifier l'influence de la taille des économies, de la distance géographique et des frontières sur le commerce bilatéral.
- ✓ Définir et manipuler le principe de l'avantage comparatif et identifier ses implications quant aux gains à l'échange.
- ✓ Analyser l'impact du commerce sur les inégalités.
- ✓ Expliquer l'impact de diverses mesures sur les termes de l'échange et les implications pour le bien-être d'un pays.
- ✓ Expliquer les déterminants du commerce international liés aux situations d'économie d'échelle internes (concurrence monopolistique) et externes, ainsi que de concurrence imparfaite (dumping).
- ✓ Analyser, sous un angle économique, les causes et les conséquences de la migration du travail entre pays.
- ✓ Analyser différentes mesures de politique commerciale (notamment droits de douane, quotas et subventions) ainsi que leurs effets (y compris redistributifs) sur le bien-être d'un pays.

Unité d'enseignement 51222 : Économie de la concurrence

À la fin du cours, l'étudiant-e sera capable de :

- ✓ Identifier les différentes formes de marché et leurs particularités ;
- ✓ Décrire le fonctionnement de la politique suisse en matière de concurrence ;
- ✓ Analyser la structure et la performance des marchés ;
- ✓ Expliquer le comportement des agents économiques et leurs interactions ;
- ✓ Identifier et expliquer les différentes formes de discrimination par les prix ;
- ✓ Appliquer les outils de la micro-économie à des situations de concurrence imparfaite ;
- ✓ Analyser les conséquences économiques de la concurrence imparfaite et discuter les politiques économiques mises en œuvre.

5. Contenu et formes d'enseignement

Cours ex-cathedra : théorie et applications (2/3) : Travaux pratiques : (1/3)

Unité d'enseignement 51221 : Commerce international

1. Les tendances actuelles et passées du commerce international
2. Le modèle de Ricardo
3. Commerce international et inégalités
4. Économies d'échelle et concurrence imparfaite
5. Mouvements internationaux des facteurs de production
6. Les instruments de la politique commerciale

(le programme est sujet à modifications - d'autres chapitres peuvent être traités en fonction du temps disponible)

Unité d'enseignement 51222 : Économie de la concurrence

1. Introduction
2. Production et coûts
3. Calcul du producteur en concurrence parfaite
4. Structures de marché et indicateurs
5. Monopole classique et monopole naturel
6. Monopoles discriminants
7. Interventions en cas de monopole
8. Oligopoles

(le programme est sujet à modifications - d'autres chapitres peuvent être traités en fonction du temps disponible)

6. Modalités d'évaluation et de validation

L'évaluation du module se fera en principe de la manière suivante :

Marché et Commerce : Examen écrit à la fin du semestre 4.

Le résultat du module correspond à la moyenne pondérée des notes des unités de cours en fonction du nombre d'heure(s) d'enseignement hebdomadaire(s) prévue(s) dans le plan d'études.

Cette pondération s'applique également aux étudiant-e-s répétant ce module durant la présente année académique.

7. Modalités de remédiation

Remédiation obligatoire si le résultat du module est compris entre 3,5 et 3,9 / 6.

Autres modalités :

Autres modalités de remédiation

En cas de remédiation, seule la note de l'examen de remédiation sera prise en compte.

Un module répété ne peut pas être remédié.

8. Bibliographie

La bibliographie sera indiquée dans les documents du cours, notamment le syllabus.